

BUCHENWALD-DORA

ET LEURS COMMANDOS

BULLETIN DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE BUCHENWALD-DORA ET LEURS COMMANDOS
10, Rue Leroux, PARIS-16^e - Téléphone : KLÉber 84-05 - C. C. P. 10.250-79 PARIS

Un extraordinaire Congrès

Pour une véritable réconciliation avec le Peuple Allemand!

Pour la Paix !

Contre les militaristes revanchards !

APPEL AU PAYS

Français ! Françaises !

L'ASSOCIATION FRANÇAISE BUCHENWALD-DORA vous demande de protester avec elle contre l'installation de bases militaires allemandes sur notre sol, parce que cette installation est nuisible à la paix, à la sécurité du pays, à la réconciliation avec le peuple allemand.

Au nom des morts et en tant que rescapés du sinistre camp de concentration de Buchenwald-Dora, nous avons, le 12 avril 1945, juré d'agir pour que les crimes sans nom, commis contre les nôtres et contre nos personnes, ne se renouvelent jamais.

Nous avons œuvré de tout temps à créer les conditions de la réconciliation avec le peuple allemand. Ses meilleurs fils ont été nos compagnons de misère derrière les barbelés où les avait jetés, dès 1933, pour leur opposition à la délirante folie fasciste, le régime hitlérien de boue et de sang.

Nos souffrances communes, l'aide sans prix que, dans les prisons et les camps germaniques, nous apportèrent les anti-fascistes et les patriotes allemands ennemis du militarisme agressif et bestial de l'Etat-Major de la Wehrmacht, tant pour organiser la résistance aux assassins hitlériens que pour sauver le plus possible de vies humaines, ont démontré qu'il y avait dans le peuple allemand des hommes et des femmes avec lesquels il est absolument possible de créer les conditions de la paix et du

Cette réconciliation ne se concevait et ne se conçoit qu'à condition que soient répudiés les crimes passés et qu'en soient châtiés les auteurs.

Nous savions qu'il faudrait éclairer la jeunesse des deux pays, lui faire connaître dès l'école les crimes du militarisme allemand et du fascisme afin qu'elle soit moralement armée pour être à même de surmonter les problèmes qui, partant des mêmes causes, ne peuvent que produire les mêmes effets.

Il en a été autrement. Le militarisme allemand a émergé à nouveau dans la partie de l'Allemagne qui nous est voisine. Il y a, à nouveau, une armée allemande puissante qui revendique avec insistance les armes de destruction massive que sont les armes nucléaires.

La voici qui s'entraîne sur le propre sol de France en vue d'une guerre qui n'ose pas dire son nom.

Français, Françaises,

Pour nous, les veuves, les enfants des martyrs, les rescapés de Buchenwald-Dora, le devoir est de nous dresser.

Notre appel s'inspire de l'idéal patriotique de la Résistance, laquelle a traduit l'expression de toutes les valeurs nationales et humaines.

Les documents que l'on trouvera dans les pages de ce présent bulletin apporteront à ceux de nos amis, qui n'ont pu assister à notre Congrès national extraordinaire du 6 novembre 1960, un peu de cette ambiance si pleine de sérieux qui fût celle de cette journée.

Même la discussion de nos nouveaux statuts, qui eût pu apparaître comme une chose formelle revêtait un caractère éminemment élevé, chacun comprenant, sous-entendus derrière les mots, les lourdes et exaltantes responsabilités qui nous incombent pour que vive l'esprit de nos Serments.

C'est que la situation a bien changé depuis le retour des survivants. Les bottes allemandes résonnent à nouveau sur notre sol. Nos consciences indignées et troublées se voient imposer la nécessité de réfléchir un des problèmes que nous croyions en voie de règlement pacifique. On pouvait penser que nos rapports avec tout le Peuple Allemand, dans l'intérêt de la Paix et pour que les jeunes ne connaissent pas ce que nous avions connu, iraient en se modifiant vers une difficile mais nécessaire réconciliation. Bien entendu, cette réconciliation ne pourrait se faire qu'après la mise hors d'état de nuire des bourreaux, l'éloignement de tous postes d'autorité de ceux qui furent, consciemment ou non, leurs complices : tous les cadres de la Wehrmacht notamment.

Or, voilà que l'injure est faite aux Français de permettre à ceux qui participèrent ou qui acceptèrent passivement tous les crimes hitlériens, de venir s'entraîner sur les lieux même de leurs forfaits en vue d'une guerre impensable si l'on considère la sécurité de notre Patrie.

Voilà ce qui explique la réaction unanime de notre Congrès et les démarches que nous avons entreprises pour crier nos sentiments d'angoisse et d'indignation en direction de ceux qui, dans notre pays, ont le pouvoir de décision.

Nous sommes certains d'être approuvés, d'abord par nos amis, puis par l'immense majorité des Français, qui comprennent que la Paix ne peut être assurée avec le concours de ceux qui ont failli à

RESOLUTION

vote au Congrès

DU 6 NOVEMBRE 1960

Les rescapés et les familles des assassinés de Buchenwald, Dora et leurs commandos,

Réunis en Congrès extraordinaire à Paris le 6 novembre 1960,

Préoccupés de la sécurité du pays ainsi que des conditions d'une véritable réconciliation du peuple de France avec le peuple allemand,

EXPRIMENT leur indignation devant la présence en France de troupes de la nouvelle Wehrmacht commandées par d'anciens officiers hitlériens, pour la plupart condamnés comme criminels de guerre.

Ne pouvant admettre la mise à la disposition de la machine de guerre allemande, de terrains, d'installations, d'aérodromes français, les congressistes élèvent une protestation solennelle.

Fidèles aux serments prononcés sur la place d'appel de Buchenwald :

Le 19 avril 1945 par les survivants :

Le 11 avril 1954 par les familles de disparus ;

DESIREUX par leur action et leurs efforts de sauvegarder la sécurité du pays mise en cause,

Les Congressistes décident de s'adresser au Président de la République, aux plus hautes instances politiques, syndicales, intellectuelles, morales, du pays, à l'opinion publique, pour exprimer cette revendication patriotique :

RETRAIT IMMEDIAT DES TROUPES

ALLEMANDES STATIONNEES EN FRANCE.

Ils approuvent les protestations et les manifestations provoquées par l'intolérable scandale des camps de Mourmelon et de Sissonne.

Ils s'engagent solennellement à faire toujours plus pour que grandisse et s'amplifie la protestation des patriotes.

Les congressistes répètent que leur prise de position ne repose sur aucun sentiment chauvin ; ils luttent pour un véritable rapprochement avec le peuple allemand de l'Est comme de l'Ouest.

Mais, rapprochement basé sur des mesures et manifestations pacifiques, pour le désarmement, pour la paix, pour l'amitié entre les peuples.

Ils répètent que ce rapprochement ne peut résulter de la présence des anciens généraux de Hitler sur le sol de France.

A tous nous demandons d'être vigilants et d'agir en participant ou en encourageant toutes les initiatives locales qui pourraient être prises pour que cesse un tel scandale.

Nous sommes certains d'être entendus. Nos Serments seront tenus.

Charles ROTH,
Secrétaire Général.

APPEL AU PAYS

(suite de la page 1)

Notre inquiétude, notre indignation sont fondées sur le fait que la plupart des chefs militaires de la nouvelle Wehrmacht ont été des officiers de Hitler ; certains ont été condamnés comme criminels de guerre, tous ont accepté la discipline imposée par les dirigeants hitlériens ; leurs grades ont été acquis au cours d'une guerre où les bornes de l'horreur et de la barbarie ont été reculées à l'infini. Les officiers tortionnaires des camps portent avec insolence les décorations que Hitler leur a attribuées pour leurs crimes.

Les déclarations des officiers hitlériens qui encadrent sur notre sol la nouvelle armée allemande établissent qu'ils n'ont pas rejeté l'idéologie hitlérienne de la guerre totale condamnée par le tribunal allié de Nuremberg en 1945.

Le nouvelle Wehrmacht s'assigne le but de reconquérir les frontières que s'octroyait Hitler. Ainsi, elle représente un facteur de crise internationale qui ne peut que conduire à la guerre si obstacle n'est pas dressé.

Ce sont toujours les objectifs de l'Allemagne de 1939 qui sont formulés lorsque les soldats allemands séjournant actuellement en France prétendent que le « danger ne vient pas d'ici » mais de l'Est. C'est l'alibi qu'ils ont reçu ordre de présenter, exactement le même que celui avancé par Hitler en 1938-1939.

Il n'est pas vrai que la Bundeswehr n'ait pas assez de place pour s'entraîner sur le territoire de l'Allemagne. En réalité, il s'agit d'une implantation d'unités allemandes sur le sol de France.

Craignons qu'il ne s'agisse d'un certain « quadrillage » destiné à encadrer la France à l'intérieur d'un ensemble dont la puissance allemande assurerait la direction, y compris dans le cas d'une guerre pour ses propres objectifs.

« riture insuffisante, la mauvaise « hygiène, la brutalité des gardiens, « la rigueur de la discipline, la « fatigue d'un travail disproportionné avec les forces du détenu. « Vous savez déjà que beaucoup « ne mouraient d'ailleurs pas d'une « mort naturelle, mais étaient achevés par les piqûres, la chambre « à gaz ou l'inoculation de maladies mortelles.

« Les déportés servirent de cobayes pour de nombreuses expériences médicales, chirurgicales ou autres qui les conduisaient en général à la mort. »

Français, Françaises,

Méditez ces chiffres qui ne concernent que la France ; ailleurs, le tableau est plus atroce encore :

— 250.000 déportés,

— 35.000 rentrés seulement (dont plus de la moitié sont morts depuis, pour la plupart, des suites des sévices et misères endurés dans les camps et prisons de l'autre côté du Rhin.

Ajoutez-y les milliers de fusillés de la Résistance, les victimes des massacres collectifs, comme ceux d'Oradour-sur-Glane, des privations, les conséquences inhumaines des violations des accords internationaux concernant les prisonniers de guerre, les exactions à l'égard de la main-d'œuvre déportée, tous les crimes contre la condition humaine, les exterminations massives de populations en toutes parties de l'Europe. Essayez d'imaginer ce qui ne peut être exprimé sans pleurer : les enfants arrachés à leur mère, les tortures, les supplices... C'est tout cela que représente pour nous la présence du militarisme allemand sur le sol de France.

Ce n'est pas le passé, c'est la menace des monstruosités dont les prémices se manifestent par l'implantation sur le sol de France de leurs auteurs d'il y a 15 ans seulement.

Les hommes qui commandent les détachements allemands de Sissonne et de Mourmelon n'ont rien appris ni rien oublié. Ils ne sont pas pour la réconciliation avec la France, leur souci est d'utiliser les circonstances actuelles dans le sens toujours de leurs rêves persistants de domination.

La réconciliation avec le peuple allemand ne peut se faire par le canal des généraux de Hitler qui, déjà, ont subi le triomphe de la République de Bonn et parlent dès maintenant en tant qu'autorité distincte du gouvernement allemand, bien que celui-ci soit acquis à leurs objectifs revanchards.

Français, Françaises,

Nous vous demandons d'exiger avec nous le retrait des troupes allemandes actuellement à l'entraî-

nement sur notre sol. Il ne faut pas attendre que leurs effectifs soient de 300.000 hommes en cantonnement permanent pendant que l'Armée française est en Algérie.

Affirmez votre volonté de voir votre pays rester attaché aux valeurs humaines qui l'ont fait aimer dans le monde.

Nous ne pouvons être les complices de ceux qui, au nom d'une atroce idéologie de « race supérieure », firent mourir dans les chambres à gaz des familles entières ou qui participèrent, dans leur fureur raciste, à l'extermination des populations des pays qu'ils avaient envahis et voulaient plier à leur joug et à leur service.

La sécurité du pays, la dignité du genre humain nous préoccupent trop pour laisser l'ennemi de la paix et de la tranquillité des hommes installer ses terribles moyens à l'intérieur de nos propres frontières.

Dans l'attente du désarmement général simultané et contrôlé, c'est l'armée nationale qui doit camper sur le sol de France.

Pour aller vers le désarmement, il ne faut pas donner au militarisme allemand les moyens d'embraser l'humanité.

Pas de bases pour le militarisme allemand sur notre sol !

Pour une réconciliation sincère avec le peuple allemand, dans la paix et dans la liberté.

Notre lettre au Président de la République

Monsieur le Président,

Réunis en Congrès Extraordinaire, les Représentants des Rescapés et des familles des Français assassinés au Camp de Concentration de Buchenwald-Dora, gravement préoccupés de la sécurité du pays et du maintien de la Paix et en même temps désireux d'une véritable réconciliation du peuple de France avec le peuple allemand, ont décidé de vous faire part de leurs sentiments d'indignation à la suite de l'installation d'unités de la Bundeswehr sur le sol de France.

Ils ne peuvent admettre que cette installation ait pu se faire sur l'invitation du Gouvernement français alors qu'il est de notoriété publique que la Bundeswehr est commandée par des officiers ayant appartenu à l'Etat-Major de Hitler et qui, par là même, ont participé aux agressions et aux crimes sans nom que le militarisme allemand a commis contre le peuple de France, contre la nation elle-même et contre l'humanité.

Ces généraux hitlériens, qui n'ont rien appris ni rien oublié, proclament qu'ils n'ont pas renoncé aux objectifs du militarisme allemand assoiffé de domination, de conquêtes et de revanche. Les Français ne peuvent considérer les troupes ainsi introduites sur le sol de la patrie comme les éléments d'une armée amie.

En respect de la mémoire de nos héros et des souffrances des survivants, nous vous prions, Monsieur le Président de la République, de bien vouloir mettre fin à cette implantation nuisible à la réconciliation des deux peuples et à la sécurité de notre patrie.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Le Président,
Marcel PAUJ

Par mandat :

Le Secrétaire Général,
Charles BOTU

Quelques aperçus du Congrès

L'importance représentée par les modifications à apporter aux statuts de l'Amicale, et, sans nul doute, la perspective du danger dû à la présence de troupes allemandes en France, avaient amené à notre Congrès extraordinaire de nombreux délégués. Ceux de la Seine, le Congrès se tenant à Paris, étaient les plus nombreux, mais dix-huit autres départements étaient représentés : Aisne, Allier, Eure, Finistère, Loire, Loire-Atlantique, Loiret, Maine-et-Loire, Nord, Oise, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Orientales, Rhône, Haute-Saône, Savoie, Seine-Maritime, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise.

Il y avait également quatre délégués de l'Amicale de Buchenwald BELGE, et deux délégués de l'Amicale de Buchenwald de l'ALLEMAGNE FEDERALE. Toutes ces présences créaient une ambiance extrêmement sympathique, et si les délégués furent accaparés toute la matinée par les débats et les différentes interventions, ils eurent tout le temps du repas fraternel auquel ils participaient pour évoquer les souvenirs communs du Camp.

L'après-midi, tout le monde alla au Cimetière du Père-Lachaise voir l'emplacement où doit s'élever notre futur Monument. On s'arrêta avec ferveur devant l'emplacement voisin où sera érigé le Monument au Président Frédéric-Henri MANHES, et des bouquets furent déposés sur la plaque de notre regretté Maurice JATTEFAUX, puis sur les Monuments de NEUENGAMME, RAVENSBRUCK, AUSCHWITZ, MAUTHAUSEN et CHATEAUBRIANT.

Après le retour du Cimetière, d'autres camarades encore, qui n'avaient pu venir le matin, se joignirent au Congrès. Disons en quelques mots que si les débats furent suivis avec tout le sérieux que méritait le sujet, ce fut aussi pour le Congrès l'occasion de voir se manifester, une fois de plus, cette chaude camaraderie qui est celle des anciens déportés de BUCHENWALD-DORA et cette sollicitude qu'ils ne cesseront jamais de témoigner aux familles de nos disparus.

STATUTS de l'Association Française Buchenwald-Dora et leurs Commandos

PREAMBULE

(Résumé du rapport de présentation)

Les premiers statuts de notre Association datent du 1^{er} juillet 1945. Ils avaient été ce jour-là approuvés par le congrès constitutif réuni à Paris et composé des rescapés récemment rapatriés de BUCHENWALD.

Ces statuts fixaient nos buts fondamentaux auxquels nous restons profondément attachés et sur ce point nos nouveaux statuts ne changent rien. Ces buts se trouvent affirmés à l'article 3 ci-contre.

Mais nos anciens statuts avaient été conçus pour un organisme d'utilité publique devant gérer des établissements, tels que : sanatoria, dispensaires, maisons de repos, etc. Ils comportaient de ce fait des clauses et des anomalies peu conformes à la vie d'une organisation comme la nôtre.

De plus, il était nécessaire de rendre statuaire des dispositions aussi indispensables que réelles (puisqu'elles existaient), telles que : commission de contrôle financier, congrès tous les deux ans, admission comme membres actifs des proches parents de nos morts, etc... Ils comportent ainsi diverses modifications notamment dans le titre comme vous pouvez en juger.

Ces modifications ont été apportées dans le strict respect de l'article 21 des anciens statuts. Conformément à cet article les modifications émanent du conseil d'administration (qui prend le nom de Comité National) élu au dernier congrès à Saint-Claude en 1959. Ils ont été approuvés à l'unanimité par le congrès extraordinaire du 6 novembre 1960 à Paris.

L'article 3 des statuts désormais en vigueur se référant en son dernier paragraphe aux serments d'avril 1945 et d'avril 1954, le congrès a estimé que le texte de ceux-ci devait être présenté conjointement aux statuts. En conséquence ces deux textes sont donc publiés au verso de la présente feuille, page 4 de ce bulletin.

TITRE I : Buts et Composition

ARTICLE PREMIER

Entre les anciens déportés survivants, les familles de disparus et tous ceux adhérant aux présents Statuts, il est constitué une Association sous le titre :

« ASSOCIATION FRANÇAISE DE BUCHENWALD-DORA ET COMMANDOS ».

ARTICLE 2

Elle est une association déclarée conformément à la loi du 1^{er} juillet 1901. Sa durée est illimitée. Son siège est à Paris, 10, rue Leroux. Il pourra être transféré à toute autre adresse par simple décision du Comité National.

ARTICLE 3

Les buts de l'Association sont les suivants :

- Honorer la mémoire des Français morts dans les camps de Buchenwald, Dora ou dans leurs commandos dépendants.
- Venir en aide aux survivants et familles des

- Préserver les liens solidaires et fraternels scellés durant la déportation.
- Maintenir haut l'idéal de la Résistance et rapeler sans cesse les crimes de la barbarie nazie pour en éviter le retour.
- Défendre la dignité humaine et le respect des droits de l'homme.
- Lutter et persévérer avec les déportés de toutes les nations pour atteindre les objectifs fixés dans le Serment solennel prononcé en avril 1945 sur la Place d'Appel du camp par les rescapés et dans le Serment d'avril 1954 prononcé sur le même lieu par les familles des disparus.

ARTICLE 4

En œuvrant à la réalisation des objectifs ci-dessus définis, l'Association se tient en dehors et reste indépendante de toutes organisations politiques, économiques ou confessionnelles.

ARTICLE 5

Peuvent être membres actifs, avec voix délibérative et éligibles aux fonctions des organes de direction, à l'exclusion de tous autres :

- a) Les déportés résistants et politiques ayant séjourné dans les camps de Buchenwald, Dora et les Commandos, sous la condition que leur conduite dans les camps ait été sans reproches et qu'ils n'aient jamais participé à la répression au service des nazis.
- b) Les propres parents d'un disparu ayant séjourné dans les mêmes camps et commandos, sous la condition de n'avoir jamais collaboré, ni avec les occupants, ni avec le gouvernement de Vichy.

ARTICLE 6

Peuvent être membres honoraires, sans voix délibérative et sans droit d'éligibilité aux fonctions des organismes directeurs et à la condition de n'avoir jamais collaboré, ni avec les occupants, ni avec le gouvernement de Vichy :

- a) Toute personne titulaire d'une carte d'Ami de l'année en cours.
- b) Toute personne qui, par son dévouement, par l'appui moral ou matériel apporté, aura bien servi la cause de l'Association.

TITRE II : Moyens et Activités

ARTICLE 7

Les membres actifs et honoraires peuvent être rattachés directement au Siège national ou se grouper en Sections locales, Comités régionaux ou encore en Amicales de commandos adhérant collectivement à l'Association. L'Association étend son action dans toute la France.

ARTICLE 8

L'activité de l'Association pour atteindre ses buts consiste essentiellement :

- a) Promouvoir toutes actions nécessaires pour rassembler, venir en aide, assister les anciens déportés et familles des disparus dans le besoin, notamment sur le plan social et médical.
- b) Participer à toutes manifestations ou actions ayant le même caractère ou visant les mêmes buts que ceux de l'Association.
- c) Organiser des pèlerinages aux camps, des commémorations, des expositions, des conférences et toutes actions tendant à la réalisation des buts de l'Association.
- d) Publier et diffuser des écrits se rapportant à l'histoire de la déportation et de la Résistance.
- e) Prendre toutes mesures d'organisation, de propagande et d'administration pour que l'Association continue de vivre et de se développer malgré les pertes.

ARTICLE 9

Les ressources de l'Association comprennent :

- 1° Les versements des membres qui s'engagent à acquitter une cotisation annuelle. Le taux de cette cotisation est fixée par le Congrès.
- 2° Les dons, subventions, résultats des ventes et des fêtes, ainsi que les souscriptions décidées par le Comité National.

TITRE III : Direction et Fonctionnement

ARTICLE 10

L'Association est dirigée entre les Congrès par un Comité National composé de 25 membres au moins, élus pour deux ans par le Congrès National. Les membres sortants sont rééligibles. Les nouveaux candidats doivent faire acte de candidature un mois avant le Congrès et être membre de l'Association depuis au moins deux ans.

Le Comité National choisit parmi ses membres un Bureau qui comprend : une présidence et des vice-présidents ; un secrétaire général et des secrétaires ; un trésorier général, un trésorier adjoint et des membres.

Les fonctions de membre du Bureau et du Comité National sont bénévoles.

ARTICLE 11

Les livres et comptes de trésorerie sont soumis au contrôle d'une Commission de Contrôle Financier composée de trois membres au moins choisis en dehors des membres du Bureau.

Cette Commission doit présenter son rapport tous les ans ; une année devant le Congrès, l'autre année devant le Comité National.

ARTICLE 12

Le Congrès national est composé des adhérents en règle avec les Statuts et pouvant se rendre au lieu fixé pour le Congrès. Chaque membre actif ne dispose que d'une seule voix. Le Congrès normal a lieu tous les deux ans. Le Comité National peut convoquer dans l'intervalle un Congrès Extraordinaire s'il le juge nécessaire.

ARTICLE 13

L'Association est représentée en justice et dans tous les actes de la vie civile par son Secrétaire général. La présidence peut constituer des mandataires spéciaux et leur déléguer tout ou partie de ses pouvoirs.

ARTICLE 14

Le Comité National, dès son élection, élaborera un règlement intérieur pour l'application des présents Statuts.

TITRE IV : Modifications des Statuts et Dissolution

ARTICLE 15

Les Statuts ne peuvent être modifiés que par un Congrès sur proposition du Comité National. Toute modification des Statuts doit être acceptée à la majorité des deux tiers.

ARTICLE 16

La dissolution ne peut être prononcée que par un Congrès convoqué spécialement à cet effet.

La dissolution ne peut être votée qu'à la majorité des deux tiers.

L'Assemblée désignera un ou plusieurs Commissaires chargés de la liquidation.

Elle attribue l'actif net à une ou plusieurs associations analogues.

ARTICLE 17

Les présents Statuts, adoptés au Congrès Extraordinaire à Paris le 6 novembre 1960, sont applicables à dater de ce jour. Ils remplacent les anciens Statuts

LE SERMENT DU 19 AVRIL 1945

Le texte de ce serment a d'abord été rédigé en langue allemande puis traduit, peu de temps avant la cérémonie, dans toutes les langues d'Europe. Cette traduction hâtive n'est pas très bonne mais c'est sur ce texte, lu tel quel au micro, que les survivants français, massés sur la place d'appel avec les rescapés de tous les pays, ont prêté le serment mémorable. Nous n'avons rien voulu changer à cette traduction.

L'on dit et l'on écrit souvent : le serment du 13 avril 1945. En réalité, la cérémonie du serment s'est déroulée le 19 avril à 11 heures du matin. Y prirent part les 21.000 rescapés encore présents au camp et capables de se tenir debout.

Les effectifs du camp avaient considérablement baissé depuis le 4 avril ; d'abord du fait des évacuations du 4 au 10 puis par les départs qui commencent dès le 14 ou 15 avril. A la date du 19 avril tous les malades hospitalisés avaient été évacués du Revier et placés dans des locaux auparavant occupés par les S.S. et aménagés spécialement.

Le président des Etats-Unis, Franklin Delano Roosevelt, dont la mémoire est honorée dans le serment, est mort le 12 avril 1945.

« Nous, les détenus de Buchenwald, nous sommes venus aujourd'hui pour honorer les 51.000 prisonniers assassins à Buchenwald et dans les Kommandos extérieurs par les brutes nazies et leurs complices.

« 51.000 des nôtres ont été fusillés, pendus, écrasés, trappés à mort, étouffés, noyés, emprisonnés et tués par piqués.

« 51.000 pères, frères, fils sont morts d'une mort pleine de souffrances, parce qu'ils ont lutté contre le régime des assassins fascistes.

« 51.000 mères, épouses et des centaines de milliers d'enfants accusent.

« Nous, qui sommes restés en vie et qui sommes des témoins de la bestialité nazie, avons regardé avec une rage impuissante la mort de nos camarades. Si quelque chose nous a aidé à survivre, c'était l'idée que le jour de la justice arrivera.

« AUJOURD'HUI, NOUS SOMMES LIBRES.

« Nous remercions les armées alliées, les Américains, les Anglais, les Soviétiques et toutes les Armées de Libération, qui luttent pour la Paix et la vie du monde entier.

« Nous rendons hommage au grand Ami des antifascistes de tous les pays, à l'organisateur et initiateur de la lutte pour un monde nouveau, qui fut F.D. ROOSEVELT. Honneur à son souvenir.

« Nous, ceux de Buchenwald, Russes, Français, Polonais, Slovaques et Allemands, Espagnols, Italiens et Autrichiens, Belges et Hollandais, Luxembourgeois, Roumains, Yougoslaves et Hongrois, nous avons lutté en commun contre les S.S., contre les criminels nazis, pour notre libération.

« Une pensée nous anime : NOTRE CAUSE EST JUSTE, LA VICTOIRE SERA NOTRE.

« Nous avons mené, en beaucoup de langues, la même lutte dure et impitoyable. Cette lutte exigeait beaucoup de victimes et elle n'est pas encore terminée. Les drapeaux flottent encore et les assassins de nos camarades sont encore en vie. Nos tortionnaires sadiques sont encore en liberté. C'est pour ça que nous jurons sur ces lieux de crimes fascistes, devant le monde entier, que nous abandonnerons seulement la lutte quand le dernier des responsables sera condamné devant le Tribunal de toutes les Nations. L'écrasement définitif du nazisme est notre tâche. Notre idéal est la construction d'un monde nouveau dans la Paix et la Liberté. Nous le devons à nos camarades tués et à leurs familles. Levez vos mains et jurez, pour démontrer que vous êtes prêts à la lutte. »



SUR LA PLACE D'APPEL.

Le Serment du 11 Avril 1954 prononcé sur la place d'Appel par les familles de nos morts et les rescapés

Réunis à Buchenwald, symbole de tous les hauts lieux de souffrance, devant l'urne sacrée où la terre des camps d'extermination se mêle à la terre baignée de sang des villes et des villages martyrs de tous les pays d'Europe,

Nous jurons de garder vivant le souvenir des victimes de la barbarie nazie ;

Nous jurons de lutter pour empêcher le retour des camps de la mort et l'emploi de tous autres moyens d'extermination massive ;

Nous jurons de nous opposer à ce que les bourreaux, leurs chefs et leurs maîtres retrouvent des armes pour attaquer et asservir les peuples ;

Nous jurons, pour rester fidèles à l'union née dans la souffrance et dans le combat contre l'hitlérisme, de nous consacrer au rapprochement des peuples dans la paix en vue d'assurer leur sécurité, leur indépendance et la liberté.

NOUS LE JURONS !

14 SEPTEMBRE 1958 à l'Inauguration du Mémorial de l'Ettersberg Frédéric Henri MANHÈS parle au nom des Français

« Au nom de mes camarades français survivants — porteurs de l'héritage sacré de nos chers morts — j'adresse le salut de la France résistante à nos 56.000 compagnons de toutes nationalités, morts victimes des tortionnaires nazis.

J'adresse notre salut filial aux familles de ces martyrs dont le sacrifice fut consenti pour la grande cause de l'Humanité.

Je remercie les peuples et les dirigeants de la R.D.A. de ce qu'aujourd'hui Buchenwald — camp mille fois maudit hier — est devenu un gigantesque Mémorial, le premier qu'un peuple ait édifié.

Pour sanctifier la mémoire des victimes de tous les pays qui avaient été unies dans l'héroïsme du combat et de la souffrance par un splendide esprit de fraternelle solidarité.

Pour rendre ineffaçable la culpabilité d'hommes qui avaient accepté d'être des assassins aux ordres d'un régime de force et d'oppression.

Pour affirmer à la face du monde qu'il ne permettra plus jamais ça !

« JEDEM DAS SEINE »

avaient fait forger les S.S. sur la grille du camp de la mort. Désormais, chaque jour, la cloche de Buchenwald sonnera pour rappeler à chacun ce qui lui revient.

Elle sonnera pour immortaliser le souvenir des héros de la Résistance...

Elle sonnera pour l'agonie des régimes de force et de leurs criminelles volontés...

Elle sonnera pour la réconciliation des peuples, pour un avenir de Paix et de Liberté. »

CARTE D'AMI

(Membre Honoraire)
de l'Association Française
Buchenwald-Dora et Commandos

Je soussigné Prénom
(Nom en lettres d'imprimerie)

Adresse complète :
désire recevoir la Carte d'Ami de l'Association dont je serai membre honoraire.
Je certifie, sur l'honneur, remplir les conditions prévues à l'article 6 des statuts.

Je vous adresse par (mandat, virement), la somme de NF
(minimum 2 NF) à votre compte C.C.P. PARIS 10.250-79.

Date : Signature :

Reproduire ou compléter ce Bulletin et l'adresser à notre siège.

NOTRE MONUMENT AU PÈRE-LACHAISE

Notre effort se poursuit en vue de la réalisation définitive du monument. Nos appels sont entendus. Aux 126 municipalités dont les noms ont été publiés dans nos précédents bulletins viennent s'ajouter 21 noms de communes ayant répondu favorablement ces dernières semaines. Ce sont :

ACHICOURT (Pas-de-Calais), AIX-EN-OTHE, ANNECY, ANOULD (Vosges), ARLANC (Puy-de-Dôme), ARQUES (Pas-de-Calais), BACCARAT, BEAUSOLEIL, BEGLES, BOULIGNY, BOURCEFRANC, BOURG-SAINT-MAURICE, LE BOUSCAT, BRIONNE, CARQUERANNE (Var), CAUDEBEC-EN-CAUX, CHALUS (Haute-Vienne), CREIL, GENTILLY, SAINT-OUEN-L'AUMONE, SOTTEVILLE-LES-ROUEN.

Il faut poursuivre notre effort.

Pour ce numéro spécial de notre Bulletin, nous avons demandé à l'auteur des « 111 dessins de Buchenwald », au rescapé, à l'artiste bien connu de tous les anciens du camp : Boris TASLITZKY de nous parler de l'œuvre sculptée de Louis BANCEL en hommage à nos morts.

Un Chant

à leur Gloire

Prêt à la fonte en bronze, le Monument aux Morts de Buchenwald-Dora qui doit en perpétuer le souvenir et l'exemple sera aussi, par les vertus de sa beauté plastique, un chant à leur gloire, un hommage à leur héroïsme. C'est ainsi que nous le désirions, c'est ainsi que le conçut le sculpteur qui lui donna la vie, Louis Bancel.

Tout indique qu'ici les rescapés, les familles viendront s'incliner devant une œuvre qui ne transmettra pas que le visage du martyr et de la pitié, mais aussi l'image de héros qui, jusqu'à leur souffle ultime, firent face debout à l'idéologie de la négation. Ceci est un ouvrage qui n'appelle pas les larmes mais qui, stigmatisant les bourreaux, éveille les plus grands sentiments de révolte et de fierté. L'artiste qui l'a créé a su comprendre et transmettre les pensées et les actions réelles de tous ceux qui jamais ne renoncèrent et témoignèrent de la grandeur de l'homme jusqu'au plus profond de la géhenne.

Ceci dit, je veux me placer sur le plan de la création artistique, en aîné qui sait saluer son cadet et annoncer qu'un grand sculpteur est né à la France, que sa première œuvre d'envergure est consacrée à notre combat et que l'honneur qui en rejaillira sur son nom est ainsi partagé avec ceux que son œuvre, pour le présent et l'avenir, honore.

Plus tard on dira « Le Monument aux Morts de Buchenwald-Dora, de Bancel » comme l'on dit à présent « Le Chant du Départ, le Maréchal Ney, de Rude », « Le Balzac, de Rodin ». Et ce n'est pas une petite chose, aux yeux de l'artiste rescapé que je suis, que de savoir déjà qu'à notre gloire que retiendra l'histoire, s'ajoutera celle d'avoir, les premiers, aidé à naître un grand sculpteur dont l'œuvre s'inscrit à la suite de cette filiation inouïe que le monde nous envie.

L'œuvre de Bancel se dressera dans le ciel de Paris, comme une affirmation de toutes les libertés utiles, celle de l'art incluse. Ici se joignent et se marient la splendeur de l'homme et celle de la culture en une unité de pensées et de formes qui est la justification même de tout ce que nous avons voulu ensemble, morts et rescapés.

Aucune concession dans l'action, aucune concession dans l'œuvre, la pureté dans la torsion, la certitude dans le drame, la victoire annulant l'horreur : l'œuvre de Louis Bancel se dressera pour l'avenir comme un gigantesque point d'exclamation de toutes les certitudes pour lesquelles nous nous sommes battus, pour lesquelles lui et nous devons continuer de lutter.

Boris TASLITZKY,

Matricule 69.022 - Artiste peintre.

Quelques Dates de l'Histoire de BUCHENWALD

1937

- 16 juillet — Ouverture du camp de l'Ettersberg. Arrivée des premiers détenus allemands.
28 juillet. — HIMMLER décide de l'appellation : « Camp de concentration de BUCHENWALD ».
31 décembre. — Effectif du camp : 2.561.

1938

- 20 avril. — Le Pasteur SCHNEIDER refuse de se découvrir pendant une cérémonie en « l'honneur » de HITLER. Il est jeté au cachot. Il exhorte ses co-détenus contre le nazisme. Il est torturé.
Septembre. — Victimes de l'« Anschluss » les premiers Autrichiens arrivent au camp.
9 novembre. — A la suite des pogroms antisémites dans toute l'Allemagne, 10.000 Juifs sont internés à Buchenwald.
31 décembre. — Effectif du camp : 11.028.

1939

- Septembre. — Victimes du honteux pacte de Munich de 1938, les premiers Tchèques arrivent au camp.
Octobre. — Un mois après l'agression hitlérienne contre la Pologne, 2.000 Polonais sont enfermés à Buchenwald.
9 novembre. — 21 Juifs sont fusillés.
31 décembre. — Effectif du camp : 11.807.

1940

- Printemps. — Mise en service du premier four crématoire. Jusque-là on utilisait des fours mobiles installés sur la place d'appel.
2 juillet. — Les premiers Hollandais arrivent au camp.
Été. — Les « verts » sont maîtres de l'administration interne du camp mais la perdront bientôt au profit des politiciens qui la garderont jusqu'à la libération.
31 décembre. — Effectif du camp : 7.740.

1941

- 16 septembre. — 300 officiers soviétiques arrivent à Buchenwald et sont massacrés le jour même dans le stand de tir.
18 octobre. — Arrivée de 2.000 prisonniers de guerre soviétiques ; belle action de solidarité de tous les détenus en leur faveur. Les S.S. exercent des représailles.
29 décembre. — Début des « expériences » sur cobayes humains pour le typhus.
Décembre. — Les prisonniers soviétiques mettent debout leur première organisation clandestine dans le camp.
31 décembre. — Effectif du camp : 7.911. Commandos extérieurs : 5.

1942

- Printemps. — Arrivée des premiers Français à Buchenwald (petits groupes).
Juillet. — Les communistes allemands organisent les premiers groupes de choc militaires. Début de la résistance dans le camp.
31 décembre. — Effectif du camp : 9.517. Commandos extérieurs : 6.

1943

- Janvier-Février. — Les Tchèques et les Soviétiques forment leurs premiers groupes de choc et entrent dans l'organisation militaire.
12 mars. — Ouverture de l'usine GUSTLOV à Buchenwald.
27 juin. — Arrivée du premier grand convoi français ; celui des « 14.000 ».
Août. — Constitution du Comité international du camp. Les sept premiers fusils sont raffles à la GUSTLOV et cachés sous les blocks.
27 août. — Premier transport pour DORA.
Septembre. — Arrivée du convoi français ; celui des « 20.000 ». — Arrivée des premiers Italiens et de nombreux Yougoslaves.
Octobre-Novembre. — Arrivée des convois français : « 30.000 » puis « 38.000 ». — Dans cette période plus de 3.000 Français sont envoyés à DORA, pour le creusement du tunnel qui « consomme » 1.500 détenus par mois.
31 décembre. — Effectif du camp : 37.319 ; Commandos extérieurs : 20.

1944

- 13 Janvier. — Arrivée d'un transport d'étudiants norvégiens.
19-24-29 janvier. — Arrivées de trois grands

convois français : matricules 39.000 à 44.000. Parmi eux Frédéric Henri MANHES. Au total, 5.000 de nos compatriotes.

Février. — Nombreux Français des convois de janvier sont envoyés à DORA.

1^{er} avril. — A Dora, le tunnel est terminé ; début de la production des usines souterraines.

12 mai. — Arrivée de deux grands convois français : matricules 49.000 à 54.000. Parmi eux, Marcel PAUL. Au total, 3.700 de nos compatriotes.

25 mai. — Arrivée des premiers Hongrois.

Début juin. — Le « Comité des Intérêts Français » est constitué. Formation de la « Brigade Française d'Action Libératrice ».

6 août. — Arrivée du convoi français des « 69.000 ».

18 août. — Assassinat de Ernst THAELMANN.

20 août. — Arrivée du convoi français des « 77.000 ».

22 août. — Arrivée du dernier grand convoi français : celui des « 81.000 ».

24 août. — Bombardement aérien des usines, casernes et dépendances du camp. 360 détenus tués.

18 septembre. — Cérémonie à la mémoire de Thaelmann. Un mouchard fait arrêter plusieurs communistes allemands par les S.S.

30 septembre. — Arrivée d'un convoi de policiers danois.

Octobre. — Les S.S. essaient d'enrôler les politiciens allemands dans l'armée S.S. Tous refusent.

29 octobre. — DORA devient camp indépendant.

31 décembre. — Effectif total : 63.048. Commandos extérieurs : 86.

1945

Février. — Arrivée de plusieurs convois évacués des camps de Sibérie, de Gross-Rosen. Eitroyable hécatombe en cours de route, les survivants meurent pour un grand nombre peu après leur arrivée. — Arrivée d'un convoi provenant d'un convoi de Sachsenhausen comptant de nombreux Français.

31 mars. — Effectif total : 80.436 dont environ 50.000 dans le camp, le reste dispersé dans 107 commandos.

2 avril. — Le Comité international décide de faire obstacle par tous les moyens aux évacuations préparées par les S.S. Il décide la mobilisation générale de toutes les organisations militaires clandestines.

3 avril. — Les détenus ne sont plus rassemblés pour les appels et ne sont plus emmenés à leurs commandos de travail.

5 avril. — Premières évacuations de force par les S.S. Les forces de résistance dans le camp sont en état d'alerte.

7 et 8 avril. — Importantes évacuations. Le petit camp est pratiquement vidé de tous ses occupants. Au grand camp : 600 soldats soviétiques, tous les Français du block 10, une partie du block 26 et bien d'autres partent sur les routes. Mais le freinage et l'insoumission s'accroissent, les détenus résistent, manœuvrent, gagnent du temps. — Les évacuations sont finalement arrêtées mais l'effectif du camp n'est plus que de 25.000.

9 avril. — Nouvelle réunion du Centre international. Malgré les insinuations des délégués soviétiques et français, la majorité des délégués décident d'attendre encore. L'état d'alerte est maintenu.

11 avril, 11 h. 50. — Le Centre international décide d'engager l'action armée. — Les armes sont sorties des lieux où elles étaient cachées, puis distribuées aux unités de choc.

Vers 15 heures. — Attaque simultanée de la porte du camp, des miradors désignés. Toutes les unités entrent en action. Le Comité du camp prend en charge l'administration du camp.

13 avril. — Les autorités américaines prennent le camp en charge.

19 avril. — Cérémonie aux morts. Serment de Buchenwald.

22 avril. — Premier grand départ des rescapés français ; c'est le premier groupe important quittant le camp.

26 avril. — Les derniers rescapés français quittent le camp.

1^{er} mai. — Les rescapés encore au camp fêtent le 1^{er} Mai.

21 mai. — Dernier appel des communistes allemands.

11 août 1945. — Les derniers rescapés quittent le camp ; ce sont des Yougoslaves.

CHRONIQUE

DE LA B.F.A.L.

Notre chronique suscite toujours beaucoup d'intérêt et nous vaut de multiples questions qui portent sur les aspects les plus divers de notre problème, notamment :

— sur les origines et le développement de la résistance à Buchenwald d'une façon générale;

— sur la reconnaissance officielle de la B.F.A.L. en tant qu'organisation de la résistance française ainsi que les droits reconnus aux volontaires ayant servi dans ses rangs.

Dans les deux articles ci-contre nous nous efforçons de répondre succinctement aux questions soulevées. Nous remercions les camarades et lecteurs qui marquent de l'intérêt pour notre chronique. Nous aurons toujours beaucoup de plaisir à leur répondre par la voix du bulletin et recevoir les témoignages et précisions qu'ils pourront nous communiquer.

R. ARNOULD.

RECONNAISSANCE DE LA B.F.A.L. ET DROITS DE SES COMBATTANTS

Le grand avantage des combattants de la B.F.A.L. c'est à Buchenwald qu'ils l'ont retiré : l'avantage d'un moral à toutes épreuves. Pour eux rien n'était perdu puisqu'ils agissaient encore, portaient des coups à l'ennemi, vivaient constamment dans la perspective du combat pour la vie et la liberté. Dans cette enceinte de la mort lente c'était là un facteur de réconfort d'une valeur incalculable. Cet aspect d'ailleurs n'est pas l'un des moindres résultats du mouvement de résistance au camp. Il faut l'avoir vécu pour le comprendre.

Mêlé à l'affreux cauchemar que chaque déporté garde en lui resté encore l'exaltant souvenir d'un rude combat victorieux mené dans l'unité contre les exterminateurs nazis. Et puis rien d'autre, puisque la B.F.A.L. n'est pas officiellement reconnue comme unité combattante.

Certes, à la suite des démarches effectuées par le chef de la brigade le colonel Manhès, il y eut un pas de fait vers cette reconnaissance en 1948 comme l'indiquent les notes des 6^e et 3^e bureaux reproduites à la page 424 du Livre Blanc. Mais la commission spéciale compétente ne s'est jamais prononcée.

La « Brigade Française d'Action Libératrice » de Buchenwald n'étant pas normalement reconnue, il résulte de cette situation injuste que ses combattants n'ont officiellement et en tant que tels, aucun titre et donc aucun droit. Ils n'ont qu'un titre d'honneur, celui d'avoir leurs noms inscrits sur la liste — hélas incomplète — du Livre Blanc et la fierté de voir figurer les emblèmes de la B.F.A.L. sur le drapeau de notre Association.

Il convient de préciser, qu'en l'état actuel de la législation, l'appartenance à la B.F.A.L. même sanctionnée par une attestation, ne peut pas servir, par

ORIGINES et DEVELOPPEMENT de la RESISTANCE à BUCHENWALD

L'organisation de petits groupes de choc résolu à poursuivre jusqu'aux limites de l'impossible le combat antifasciste, agissant dans le plus grand secret vis-à-vis de tous les autres détenus, fut pratiquée au camp depuis l'année 1942. Y participèrent des hommes sûrs, soigneusement choisis, de toutes nationalités et notamment des anciens officiers et combattants des brigades internationales en Espagne.

Nos camarades allemands furent les animateurs vigilants de ces groupes. Avec un très grand courage et une ténacité qui leur fait honneur, ils les dirigeaient et fixaient leurs objectifs : sabotages, récupération d'armes, entreposage judicieux de ces armes et leur entretien, stockage de munitions, installation de postes radios clandestins, service de renseignements, etc... Un groupe était composé de 3 à 5 hommes d'une même nationalité, ou parlant la même langue.

Plusieurs de ces groupes composés uniquement de Français furent

constitués après l'arrivée des convois de l'automne et de l'hiver 1943-44.

Les volontaires de ces groupes de choc furent des pionniers ; ils accomplirent, notamment dans le domaine du sabotage, de multiples et redoutables opérations au péril de leur vie. Ils furent les précurseurs de la résistance de masse organisée à Buchenwald. Ils en sont à l'origine.

— 0 —

Jusqu'à une certaine époque, le choix des hommes sûrs pouvant être recrutés dans la tour de Babel buchenwaldienne était une affaire délicate, délicate et non sans risques.

Cependant, il advint que l'afflux massif des convois provenant de tous les pays d'Europe occupés par les hordes hitlériennes, non seulement grossit mesurement les effectifs du camp, mais aussi en modifia la composition. La répression fasciste augmentait de plus en plus le camp d'hommes tombés aux mains de l'ennemi qui avaient participé activement aux combats dans les différents secteurs de la résistance européenne.

Déjà, l'installation dans le camp d'importants contingents de prisonniers de guerre soviétiques provoqua une modification considérable dans cette composition. Les soldats soviétiques, les premiers, dérogèrent à la règle des petits groupes de choc isolés.

Ils constituèrent, avec le sens aigu des réalités qui leur est propre, à l'échelle de la nationalité, des sections, des compagnies, des bataillons entiers qui se développèrent de mois en mois et cela dans le respect le plus absolu des règles de sécurité indispensables. A ce sujet, on lira avec intérêt le recueil « La guerre derrière les barbelés » — souvenirs de prisonniers soviétiques à Buchenwald — qu'on peut se procurer à notre siège (envoi franco : 3 NF).

— 0 —

Dès janvier 1944, le problème se posa aussi pour les Français. Les convois venant de Compiègne comprenaient alors une forte proportion de résistants. Frédéric Henri MANHÈS était du nombre. Malheureusement, après une courte « quarantaine » au petit camp, un grand nombre de ces résistants furent envoyés à Dora « le cimetière des Français ».

Il devint tout à fait évident, après l'arrivée des deux grands convois du 12 mai 1944 (3.700 en un seul jour) qui comptaient un très grand nombre de résistants résolu, que la méthode des petits groupes de choc isolés ne pouvait plus convenir au sein du collectif français. C'est alors qu'est née la B.F.A.L. (Brigade Française d'Action Libératrice).

Elle fut, sans contestation possible, une authentique organisation de résistance de masse, spécifiquement française, à l'image de la résistance

Elle est née début juin 1944, avec le Comité des Intérêts Français dont les activités s'étendaient à tous les domaines de la vie du camp exerçant son action bienveillante sur tous les ressortissants français ; tandis que la B.F.A.L. était une organisation de combat regroupant en son sein que des volontaires strictement contrôlés. Est-il besoin de préciser que sa constitution ne fut pas débattue sur la place publique. La plupart de ses membres en ignorent l'importance jusqu'à la libération. Quant aux autres, us n'en soupçonnèrent même pas l'existence.

Deux hommes ont l'immense mérite d'avoir compris la nécessité et d'avoir réalisé avec le C.I.F. cette organisation de résistance unie des Français à Buchenwald.

— Frédéric-Henri MANHÈS, qui s'appuya sur des officiers chevronnés, des brevetés de l'École de Guerre, des officiers de la France Combattante,

— Marcel PAUL, entouré d'une solide équipe de militants éprouvés et avec tous les communistes français du camp.

La B.F.A.L. a compté dans ses trois bataillons, détachements et services, des Français de toutes conditions et opinions : des communistes, des gauchistes, des socialistes, des membres des réseaux, des prisonniers de guerre, des combattants F.I.P.F., des membres du Front national, des anciens volontaires d'Espagne, des catholiques, des Juifs, etc... Ils étaient des résistants unis disposés à se battre jusqu'à l'ultime combat.

— 0 —

Dès sa création en juin 1944 jusqu'à sa dislocation après la libération du camp, la brigade a vécu une activité incessante ; c'est-à-dire durant onze mois. Elle a vu passer dans ses rangs pour le moins 2.500 volontaires — le nombre est difficile à déterminer exactement. Certains d'entre eux servirent quelques mois, d'autres quelques semaines ou quelques jours. Pres d'un millier en tous cas entrèrent dans ses activités, de leur arrivée jusqu'au combat libérateur.

En raison des difficultés inhérentes à l'impitoyable vie concentrationnaire, les unités subissaient de perpétuelles fluctuations. Les incessants départs en transports, les arrivées nouvelles suivies de nouveaux départs, la maladie, l'invalidité totale, les morts, les mutations de blocs et de commandos obligeaient à de continuelles refontes des groupes de base, à des remplacements aux postes de commandement des compagnies, sections, services, etc... S'entraîner, accomplir des exercices d'alerte secrets et de surveillance de jour et de nuit, poursuivre le sabotage à la GUSTLOW, à la MIBAU, etc..., récupérer des armes, de l'équipement et rechercher tous les moyens possibles et imaginables afin d'augmenter nos chances de vaincre la mort : telles furent en résumé les

(Suite page 7)

Origines et développement de la RÉSISTANCE à BUCHENWALD

(Suite de la page 6)

activités de la B.F.A.L., dans le plus grand respect des mesures de sécurité (de ce côté, il n'y eut jamais d'ennuis sérieux).

—o—

Quand la défaite de l'Allemagne hitlérienne parut inéluctable et proche, il devint évident — le fait est prouvé et confirmé — que les S.S. préparaient l'extermination massive de tous les détenus. De Buchenwald il ne devait rien rester. Le plan était, en gros, celui-ci : 60.000 détenus formant une trop grosse masse à détruire d'un coup, on évacuait donc le plus grand nombre, par groupes, à liquider sur les routes et en divers endroits propices, le reste serait anéanti sur place, détruit avec le camp.

Ce projet était connu et nos camarades allemands en eurent l'absolue confirmation. Dès lors, l'objectif du mouvement international de la résistance à Buchenwald fut de tout mettre en œuvre pour empêcher l'extermination y compris, en dernière ressource, par le soulèvement insurrectionnel de tous les détenus. Seule l'organisation de plusieurs milliers de combattants de toutes nationalités, préparés de longue date, pouvait permettre d'envisager une telle insurrection. Dans ce but, les diverses formations nationales (les brigades de prisonniers soviétiques, la B.F.A.L., les groupes allemands, tchèques, autrichiens et ceux des autres nations) étaient coordonnées entre elles par le centre international clandestin, au sein duquel elles étaient représentées. C'est ce centre qui entraîna l'ensemble des détenus dans la voie de l'obstruction systématique aux évacuations pour gagner du temps, s'efforçant de réduire et finalement d'annihiler totalement les départs massifs. Dans le même temps, il préparait l'action armée par la mobilisation et la mise en état d'alerte des formations nationales prêtes à intervenir. Après bien des discussions, il décida de l'attaque du 11 avril 1945 en lançant à l'assaut les unités de choc sur les points fixés.

De cette étonnante histoire, on retiendra tout particulièrement deux faits :

1) La résistance à Buchenwald a pu exister, se développer et s'élever à un tel niveau grâce au courage, à la ténacité et l'énergie extraordinaire de nos camarades allemands. C'est à eux qu'on le doit en premier lieu.

2) Le caractère essentiel de la résistance à Buchenwald c'est la préparation massive, en formations de combat, de plusieurs milliers de détenus indomptés grâce à une puissante volonté d'union de toutes les forces vives, à la fois à l'échelon national et international. Quelques dizaines de groupes de choc, isolés des collectifs nationaux et si résolu soient-ils, n'auraient jamais pu aboutir à un mouvement et à des résultats d'une telle ampleur.

L'histoire générale et détaillée de cette résistance, comme de toute l'histoire du camp, reste à écrire. Mais le serment du 19 avril demeure l'expression de cette lutte commune et nous y resterons fidèles.

R. A.

BELGIQUE

La commune d'Arendonck a été choisie pour l'installation d'une base militaire allemande. La porte d'entrée de cette base sera juste à l'endroit où, le 3 septembre 1944, les Allemands fusillèrent 8 civils belges de cette commune. Il est même fortement question d'enlever du lieu le monument à la mémoire des 8 martyrs. Quel symbole !

Dzôle de Réconciliation

Au cours des débats de notre Congrès, le camarade ANKER a pu nous montrer comment un grand illustré d'Allemagne fédérale conçoit la réconciliation franco-allemande. Il s'agit du grand illustré hebdomadaire « Quick » — tirage 1.600.000 exemplaires, c'est dire s'il est lu et répandu. Selon ce journal, cette réconciliation est possible et il y a déjà eu un pas de fait... durant la 2^e guerre mondiale puisque des Français ont porté l'uniforme allemand. Preuve à l'appui, le journal étale, sous forme de reportage, une dizaine de photos de petits et grands formats montrant la L.V.F. devant Moscou, Doriot, le comte de Gournay et quelques autres tristes sires sous l'uniforme de la Whermacht. Voilà, conclut ce journal à grand tirage, le chemin de la véritable réconciliation franco-allemande. Voilà les héros qui en ont préparé le chemin.

Le journal est passé de mains en mains. Nous n'en pouvions pas croire nos yeux. Nous avons conservé l'exemplaire du « Quick » avec ce grand reportage effectué par l'un de ses journalistes, Hans HUBMANN... lorsqu'il était correspondant de guerre dans les services du Dr GOEBBELS sur le front russe en 1941. C'est bien vrai qu'ils n'ont rien oublié ni rien appris.

LUXEMBOURG

L'Amicale luxembourgeoise des anciens de Buchenwald a inauguré, à l'entrée de Bèfort, un bungalow appelé « Home Buchenwald » où les membres de cette Amicale pourront passer avec leur famille des vacances dans un cadre agréable.

Taux des cotisations pour l'année 1961

Le premier paragraphe de l'article 9 des nouveaux statuts indiquent :

« Les ressources de l'Association comprennent : 1° Les versements des membres qui s'engagent à acquitter une cotisation annuelle. Le taux de cette cotisation est fixée par les Congrès. »

Le congrès du 6 novembre dernier n'ayant pris aucune décision nouvelle pour ce taux ; les décisions antérieures restent valables. Elles n'ont pas changé depuis huit ans. Ce taux est de 2 NF annuel.

Les précédents congrès n'ont pas voulu augmenter la cotisation en précisant cependant qu'il s'agissait d'un minimum ; ceci permettant aux plus déshérités de rester membres de l'Amicale. Nous pensons en particulier aux familles pauvres de nos morts.

Il est évident que les ressources de l'Association seraient bien faibles si chaque adhérent versait seulement 2 NF pour une année. En vérité, la plupart de nos camarades et amis versent une somme supérieure, selon leurs moyens, et nous les en remercions.

Nous comptons qu'à l'occasion de la reprise des cartes pour l'année 1961, chacun voudra bien apporter son écot pour aider l'Association à vivre. Ce sera de l'argent bien placé puisque, vous pouvez en juger par le contenu de ce bulletin, la cause est bien défendue, les buts poursuivis avec fidélité.

La municipalité de LEAU, près de Bernburg-sur-Saale (RDA), qui élève un musée de la déportation sur le lieu de ce commando de Buchenwald, projette d'édifier également un Monument à la mémoire des déportés de cette région.

Elle désirerait connaître les noms des Français qui trouvèrent la mort à LEAU, afin de leur rendre un hommage solennel.

Nous serions heureux que tous les anciens de LEAU puissent faire connaître à l'Amicale les noms de leurs camarades décédés à cet endroit.

Nous remercions les personnes qui nous ont déjà écrit à ce sujet. Espérons recevoir encore d'autres noms.

Notre Bureau National

- Présidente d'Honneur :**
Mme Lucie MANHES
- Présidence :**
Marcel PAUL, Président-fondateur
Docteur Jean ROUSSET
Roger ROMER
Albert FORCINAL
JEAN LLOUBES
Mme Claudie SARTORI
- Vice-Présidence :**
André LEROY
Pierre BRETON
Paul MAURY
Mme Gabrielle SCHMIDT
- Secrétariat :**
Charles ROTH, Secrétaire général
Roger ARNOULD
Richard LEDOUX
Paul GUIGNARD
Jean-Marie de BOUARD
René CADORET
- Trésorerie :**
Léon FIX, Trésorier
Louis HERACLE, Trésorier adj.
- Membres du Bureau :**
Robert BARBIER
Mme Suzanne CHEVALLIER
Robert DARSONVILLE
Henri GUILBERT
Jean LEGRAND
Marcel PETIT

—o—

Notre Comité National

- ANKER Daniel
ARNAL Fernand
ARNOULD Roger
BARBIER Robert
BOUARD (de) Jean-Marie
BOYER Edouard
BRETON Pierre
CADORET René
CANARD Jean
CETRE Jean
CHEVALLIER Suzanne (Mme)
CRETIN Georges
CYMERMAN Bernard
DARSONVILLE Robert
DEMANNEVILLE Henri
EVRAT Louis
FAUCILLON Jacques
FIX Léon
FORCINAL Albert
FOSSIER Jean-Marie
GAILLARD Ernest
GUIGNARD Paul
GUILBERT Henri
HEBERT Alexandre
HERACLE Louis
HUARD Raymond
ISELIN Emile
JACQUET Roger
JOUGIER Georges
JUFFROY Gaëtan
LANCON Robert
LASTENNET Jean
LEDoux Richard
LEGRAND Jean
LEROY André
LLOUBES Jean
MANHES Lucie (Mme)
MANIA Pierre
MARCOVITCH Louis
MAURY Paul
OLLU André
PALLOT René
PAUL Marcel
PAULMIER Robert
PERNOD Simon
PETIT Marcel
PROVOST Pierre
RICOUX Jean
ROMER Roger
ROTH Charles
ROUSSET Jean (Dr)
SABA Félix
SARTORI Claudie (Mme)
SCHMIDT Gabrielle (Mme)
SCHYRR (Abbé)
TERREAU André
Un membre de la Loire-Atlantique

2 garanties valent mieux qu'une... et rien ne remplace :

Les 25 années d'expérience que vous offre

FISCHER
90, B^{is} MAGENTA (3^e ETAGE)
tel. NOR. 64-70 - PARIS

Les qualités indiscutables de ses selections

RADIO TELEVISION

anciens Radiola TEVA et leur SNEIDER La Voix de son Maître PATHÉ MARCONI

La Grande Famille de Buchenwald

NOS DEUILS

Jean BAYZE, d'Ivry-sur-Seine (matricule 31.075).

Michel DEVAUX, Paris (17^e).

Décès appris par le retour du Bulletin :

Marcel GOUPIL, Saint-Symphorien (Indre-et-Loire).

Emile CHOLLET, La Richardière (Indre-et-Loire).

A toutes les familles, nous adressons l'expression de notre sympathie attristée.

HENRY, Saint-Quay (Côtes-du-Nord).

Adrien BOUDOU, Figeac (matricule 30.776).

Joseph COLOMBIER, Frontignan (matricule 60.650).

Mme Germaine RIBOT, Paris (17^e).

Mme HUET, Morlaix.

Notre camarade Henri DOUWS, de Suresnes, a eu la douleur de perdre sa mère récemment.

QUI A CONNU ?

Jean de POTTER, né à Bruxelles en 1895, arrivé à Buchenwald le 14-1-44, matricule 43.193, block 15, puis 62.

Il aurait séjourné en compagnie des camarades suivants dont nous ne possédons pas l'adresse : **PETIT** (30.428), **PARDIES** (41.217), **PONNET** (41.654), **TOURMIC** (49.512), **CANINO** (56.892), **TRUSSART** (60.593), **DELAMARE** (60.630), **JOLIET** (76.185), **DELAHAUX** (76.674).

Les camarades qui pourraient attester du décès de **Jean de POTTER** sont priés de se faire connaître à notre Siège.

Bernard LIBMAN, né à Docelles (Vosges), le 25-3-1918.

Décédé en 1952, au retour de Buchenwald et Dora.

Se faire connaître à notre Association ; des renseignements détaillés étant indispensables à sa veuve et à son fils pour faire valoir leurs droits.

DISTINCTIONS

Mme **BESNARD**, de Sceaux, nous fait connaître qu'elle a reçu pour son fils Jacques, mort à Buchenwald, la médaille militaire, la croix de guerre avec palme et la médaille de la Résistance.

Nous nous inclinons respectueusement devant ces distinctions, hommage posthume à un résistant français.

—o—

Nos félicitations au camarade **Paul FRANCOIS**, de Paris (20^e), promu Chevalier de la Légion d'Honneur.

AVIS

Pour tenir le coup, notre Bulletin recherche de la publicité.

Amis lecteurs, aidez-le à en trouver. Favorisez nos annonceurs.

LES COMMANDOS DE BUCHENWALD DANS LA RUHR

Un certain nombre de commandos de Buchenwald se trouvaient dans la région de la Ruhr : **Essen, Dortmund, Annen-Witten, Bochum, Cologne**, etc... Dans ces commandos, il y avait des groupes qui dépendaient des Usines **Krupp**.

Nous pensons que les déportés ayant travaillé dans ces conditions devraient se faire connaître à notre Association en vue d'une action éventuelle à mener touchant leurs intérêts. Ecrivez-nous.

Demandes de Temoignages

Paul GRANJAT, Antonin **FOUQUES**, **BRIGOT** et autres, qui ont été arrêtés, le 28 janvier 1944, dans un café rue Sainte-Catherine, à Lyon, sont invités, s'ils ont obtenu la carte de déporté résistant, à nous indiquer le numéro et la date d'attribution de cette carte pour servir au camarade **Louis VILLATIER**, de la même affaire.

Robert LECOURET, habitant en Seine-Maritime, a été arrêté en gare de Bordeaux, puis emprisonné à la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port, où il a participé à une tentative d'évasion. Transféré à Compiègne le 10-5-43. Recherche camarades avant été emprisonnés à Saint-Jean-Pied-de-Port en mars 1943 (Sachsenhausen, Kustrin et Buchenwald).

Informez l'Amicale pour tous renseignements.

NOS INSIGNES

Insigne de l'Amicale. Triangle rouge avec la lettre F, marqué « Buchenwald-Dora ». A notre siège : 2 NF. Envoi franco : 2,50 NF. Préciser avec épingle ou pour boutonnière.

Porte-clefs. Même insigne monté sur cuir en écusson, chaînette et anneau pour petites clefs (voitures, etc...). A notre siège : 3,50 NF. Envoi franco : 4 NF.

NOS LIVRES

(frais d'envoi compris)

Livre Blanc sur Buchenwald. Franco : 5,80 NF

Des geôles de la Gestapo à l'enfer de Buchenwald et Dora, par H. ARVET. Franco : 2,30 NF

La Brute, par Pierre MANIA. Franco : 5 NF

La guerre derrière les barbelés (souvenirs de prisonniers soviétiques à Buchenwald). Franco : 3 NF

NOTRE PROCHAIN BANQUET AMICAL

Nous avons gardé un si bon souvenir du repas entre congressistes, le 6 novembre, à la salle Lancry, que nous nous sommes demandé si ce n'était pas à ce même endroit que nous devions faire le prochain banquet. Le lieu est central (place de la République), les repas bien servis, l'ambiance agréable. Nous nous sommes donc décidés à tenir le

DIMANCHE 5 FEVRIER, à 12 h. 15, Salle Lancry,

10, rue de Lancry - Paris-10^e

le prochain Banquet de notre Association.

Rien n'est encore arrêté quant à la composition du menu, mais nous nous sommes assurés que pour 12 NF par personne (service compris), ce sera très bien.

Que ceux que cette rencontre fraternelle (et ils sont de plus en plus nombreux tant de Paris que de la province) intéresse, nous le fasse savoir dès que possible. Il y a encore plus d'un mois, direz-vous ; mais un mois est si vite passé...

BULLETIN D'ADHESION

A L'ASSOCIATION FRANÇAISE BUCHENWALD-DORA ET COMMANDOS

Je soussigné Prénom
(Nom en lettres d'imprimerie)

Adresse complète Département

a) ancien déporté à Buchenwald-Dora, sous le matricule :

arrivé au camp le : commando :

b) proche parent d'un déporté décédé en

(année de décès)

qui fut déporté à Buchenwald-Dora ou l'un des commandos dépendants.

degré de parenté :

Déclare donner mon adhésion à l'Association Française Buchenwald-Dora et Commandos. Je certifie sur l'honneur remplir les conditions exigées à l'article 5 des Statuts.

Date : Signature :

Nota : Compléter a) ou b) ou reproduire et adresser au siège de l'Association.

E. HENRY

HAUSSONVILLE

SUCCESEUR

90, Avenue Simon Bolivar, 90
Paris-19^e

(Métro : Bolivar)

Téléphone : Nord 62-05

FLEURS NATURELLES

(Fournisseur de l'Amicale)

Des Meubles ?

OUI ! MAIS DU BEAU MEUBLE

DIRECTEMENT
DU FABRICANT
AU PARTICULIER
Chez

Marcel VITTE

(Ancien Déporté de Buchenwald)

11, Rue Alexis-Penan
à MONTREUIL (Seine)
Métro : Croix-de-Chavaux
Tél. : AVR. 58-34

LIVRAISON GRATUITE
Catalogue gratuit
sur demande

Ce bulletin ne concerne pas les membres à jour de leur cotisation.